

comme corollaire la régularisation de la fausse position de tout médecin exerçant son art dans les circonscriptions électorales limitrophes de deux provinces. De plus, l'avantage problématique de pouvoir faire reconnaître son diplôme dans le royaume de la grande Bretagne et d'Irlande. On dit encore l'unification de l'enseignement secondaire et professionnel. D'un autre côté, il y a un revers à la médaille, c'est: 1° l'abandon par les provinces d'une partie de leurs privilèges en matière d'éducation. 2° une brèche faite à l'autonomie que les provinces doivent, si elles veulent exister, garder avec un soin jaloux, 3° le précédent créé, la porte ouverte à de nouvelles attaques, à de nouveaux morcellements. 4° l'acceptation tacite de l'union législative scolaire. 5° la main mise par le conseil fédéral sur l'enseignement secondaire et professionnel, et partant, la destruction du caractère distinctif imprimé par l'enseignement français. 6° la ruine complète de l'influence française, au point de vue éducationnel et sociale. 7° l'abaissement du niveau professionnel et des études préparatoires, l'uniformité dans la médiocrité, qui sera le résultat des programmes et des examens du conseil fédéral. 8° l'encombrement de la profession, non pas seulement par les professionnels venus des autres provinces, mais par les nombreux fruits secs locaux qui pourront facilement devenir médecins. 9° l'anglification de notre système d'éducation. 10° l'université d'Etat, anglaise cela s'entend. 11° Enfin, un brandon de discordes origine de luttes acerbes, passionnées, interminables comme toutes celles où il y a pour les attiser la question sociale et religieuse.

Nous nous demandons si les quelques maigres avantages que l'on promet sont suffisants pour mettre de côté tous les inconvénients résultant de l'adoption du projet. Si l'on veut la réciprocité pour quoi ne pas l'obtenir par des moyens réguliers. Si les médecins qui pratiquent sur les confins d'une province sont gênés par les barrières interprovinciales, que l'on décrète pour eux, en attendant mieux, une zone de neutralité, comme cela existe entre la France et l'Allemagne. Des esprits bien disposés qui veulent